

[Texte]

It is now five o'clock. Is it the wish of the members that we continue to sit? As I mentioned, certain members would like to continue the discussion; others may not feel that they are able to remain. We can, of course, go to the point of continuing discussions with an agreement that there will be no vote taken if the quorum goes too low. These options are open to the members.

Mr. Collenette. This is on the subject of Committee's business, I take it?

Mr. Collenette: Yes. Mr. Chairman, in fairness to the two speakers, Mr. Duclos and Mr. Johnston, who have signified that they would like to participate today, if it is possible that the Minister can hang on for a few more minutes I would propose that we adjourn but make it firm at 5:30 p.m., or before that, if they finish their points.

The Chairman: I wonder whether the Committee would like an alternative proposal, which is that Mr. Johnston and Mr. Duclos would round out the day, using as much time as they may, within reason, require; that would be approximately 10 minutes apiece. The Minister indicates that he would be able to stay for that particular discussion.

I would like a sense of agreement that we would proceed tomorrow with Mr. Andre's proposal and possibly with matters pertaining specifically to British Columbia, the understanding being that the Minister would not be here tomorrow but one or more of his officials would be who were capable of discussing some of the pragmatic aspects of the Bill. Is that agreeable at large?

Some hon. Members: Agreed.

The Chairman: All right. I will accept that as agreement, then, and we will proceed with Mr. Johnston.

Mr. Johnston: Thank you, Mr. Chairman. The point I would like to make is the suggestion that in criticizing this proposal and this Bill, one is in some way being partisan, when what we are involved in here is dividing up the national pie provincially, and that one can make a case for one's province without in any way being narrowly partisan whatsoever.

The other point I would like to make is that I realize there was a lot of work done on this Bill and these proposals in the 29th Parliament. But, Mr. Chairman, and Mr. Minister, this is the 30th Parliament. I was not a member of the 29th Parliament, unfortunately—almost, but not quite. There are a great many new members, particularly from the Province of British Columbia. There are something like 11 new members sitting in this Parliament, which is just about half the total representation from that province, who had nothing to do with any arrangements, any agreements, any order of procedure, that was decided on whatsoever. And I felt that I had made my point—and other people join me—perfectly clear to all the people who would be involved with the Minister in the sort of discussion that would go on preceding the introduction of this Bill.

I represent my constituency and, as I say, feel no qualm of conscience about interrupting what might have been the smooth course of this bill through Parliament, because I feel it is too crucial. It is not generally raised in the Province of British Columbia during the election campaign, but one columnist, in the *Vancouver Province*, I believe it was, wrote about it and said that every person from British Columbia should be standing on the housetops objecting to the proposals in this Bill because of

[Interprétation]

Il est 17 heures. Est-ce que les membres du Comité désirent continuer la séance? Comme je l'ai mentionné, certains membres du Comité aimeraient poursuivre les délibérations; d'autres estiment peut-être ne pas devoir rester. Nous pourrions toujours poursuivre la discussion pourvu qu'il soit convenu qu'il n'y aura pas de vote si le quorum est trop affaibli. Il appartient aux membres de décider des options.

Monsieur Collenette. Cela a rapport aux travaux du Comité, je suppose?

M. Collenette: Oui. Monsieur le président, en toute équité à l'égard des deux orateurs, M. Duclos et M. Johnston, qui avaient manifesté le désir de participer aux débats aujourd'hui, serait-il possible de retenir le ministre pour ces quelques de plus. Je suggère d'ajourner sans délai à 17 h 30 ou même avant, dès qu'ils auront exposé leurs vues.

Le président: Je me demande si le Comité n'accepterait pas une alternative, soit que M. Johnston et M. Duclos absorbent le reste du temps de la séance, en se restreignant autant que possible et ils disposeraient ainsi chacun de dix minutes environ. Le ministre m'informe qu'il est disposé à se prêter à la discussion.

J'aimerais qu'on m'indique l'accord pour poursuivre l'étude de la proposition de M. Andre demain et la discussion de sujets intéressant particulièrement la Colombie-Britannique, sans oublier que le ministre ne pourra être présent demain mais que ses adjoints comparaitront et seront en mesure d'aborder le côté pragmatique du projet de loi. Est-ce que l'accord est général?

Des voix: D'accord.

Le président: Très bien. Cela est donc convenu et nous allons entendre M. Johnston.

M. Johnston: Merci, monsieur le président. Le point que j'aimerais soulever qu'on prétend qu'en critiquant cette proposition et ce projet de loi on fait preuve d'esprit de parti alors que nous sommes engagés ici à faire le partage provincial du patrimoine national et qu'on peut très bien défendre sa province sans être animé d'un esprit de clocher.

L'autre point que je tiens à signaler, c'est que je ne suis pas sans reconnaître le travail énorme accompli concernant ce projet de loi et les propositions du 29^e Parlement. Toutefois, monsieur le président et monsieur le ministre, nous en sommes au 30^e Parlement. Je ne faisais malheureusement pas partie du 29^e Parlement—presque, mais pas tout à fait. Il y a de nombreux députés récemment élus, en particulier dans la province de la Colombie-Britannique. Le Parlement compte quelque 11 nouveaux députés, soit à peu près la moitié de la représentation totale dans la province et qui ne sont d'aucune façon responsables de ces arrangements, d'accord, ordonnance ou procédure déjà en vigueur. Et j'estime que je me suis fait bien comprendre—avec l'appui d'autres personnes—par tous ceux qui auront à discuter de ceci avec le ministre des mesures susceptibles de faire adopter ce projet de loi.

Je représente mes commettants, et, je le répète, je n'ai aucun scrupule de conscience à interrompre l'acheminement facile de ce projet de loi au Parlement, car j'estime que la question est trop grave. Elle n'a pas été soulevée en général en Colombie-Britannique pendant la campagne électorale mais un chroniqueur du *Vancouver Province*, ce me semble, a écrit un article à ce sujet et déclaré que les habitants de la Colombie-Britannique devraient se lever en masse et crier sur les toits leur objection aux propositions